

Éric Lombard : « La Banque des territoires accordera à la montagne une attention particulière »

Diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC), Éric Lombard est directeur général de la Caisse des dépôts depuis le 8 décembre 2017. Conseiller ministériel entre 1989 et 1993, il a occupé différentes fonctions au sein du Groupe BNP Paribas entre 1993 et 2013 pour en devenir le président-directeur général, avant de prendre la tête de Generali France.



JEAN-MARC PETTINA/CAISSE DES DÉPÔTS

Le 30 mai dernier a été lancée la Banque des territoires, avec le slogan : « L'intérêt général a choisi sa banque ». Élaborée par la Caisse des dépôts dans une logique de guichet unique, elle rassemble des métiers qu'elle exerçait déjà. Le nouveau directeur général du Groupe, Éric Lombard, revient sur cet outil mis à la disposition des collectivités et évoque plus particulièrement les territoires de montagne pour lesquels il souhaite des réponses sur-mesure.

PLM : Vous avez récemment présenté la nouvelle Banque des territoires avec comme mot d'ordre : « lutter contre la fracture territoriale ». Quels sont les gains que les collectivités locales de montagne peuvent en attendre ?

É.L. : La mission de la Banque des territoires est d'accompagner les acteurs de tous les territoires pour le bénéfice de toutes les populations. En soutenant l'élaboration, le financement et la réalisation de projets innovants, elle doit accélérer le développement des territoires et la réduction des inégalités. À cette mission, s'ajoutent quatre promesses : un contact avec un interlocuteur unique, un accès simplifié à nos offres via une plate-forme digitale, une plus forte déconcentration des décisions et la recherche d'un meilleur effet levier de nos fonds propres sur les capitaux privés.

Dans ce cadre, les territoires de montagne feront l'objet d'une attention particulière. Nous devons pouvoir leur apporter des réponses sur-mesure, notamment dans les domaines du tourisme, du foncier, de l'habitat social, de la mobilité, du déploiement des maisons de services au public, de la transition énergétique et écologique ainsi que du numérique.

PLM : En tant que nouveau DG de la CDC, quel est le rôle que vous voulez donner aux structures régionales et de proximité de votre Groupe ?

E.L. : La Caisse des dépôts a déployé un réseau de 35 implantations dont 16 directions régionales qui mail-

lent l'ensemble du territoire français, auxquelles le renforcement de la déconcentration des décisions va permettre de répondre aux élus dans de meilleurs délais. Nos équipes doivent accompagner tous les territoires mais particulièrement ceux qui en ont le plus besoin. Elles peuvent apporter des solutions globales à des problématiques de plus en plus complexes. C'est par exemple ce que fait la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes en testant la mise en place d'un « contrat montagne » qui permettra de mobiliser toutes les expertises de la Banque des territoires en faveur des enjeux des territoires de montagne. Nos directions régionales sont également très mobilisées sur l'accompagnement du programme Action cœur de ville qui concerne des villes comme Foix, Briançon, Saint-Dié-des-Vosges, Montbéliard ou encore Le Puy-en-Velay.

PLM : Le Groupe CDC et l'ANEM sont partenaires depuis plus de dix ans. Que pensez-vous des actions communes qui sont déployées dans ce cadre ?

E.L. : Effectivement, nous soutenons l'ANEM depuis 2007, ce qui montre notre attachement à un dialogue constant avec les élus de la montagne qui portent des enjeux très spécifiques. Grâce à nos échanges avec l'ANEM, nous appréhendons mieux leurs besoins et élaborons des offres qui répondent à leurs préoccupations. Je pense, par exemple, à l'offre gratuite d'accompagnement de notre service Territoires conseils, mise en place pour soutenir les élus dans la prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Par ailleurs, les événements organisés par l'ANEM nous permettent de mieux faire connaître nos modalités d'interventions afin qu'elles puissent être utilisées au mieux par les élus de la montagne. L'écoute de nos clients est fondamentale pour nous. C'est d'ailleurs dans ce but que, lors de la création de la Banque des territoires, nous avons tenu à lancer une concertation à laquelle je vous invite vivement à participer (voir page 3, ndlr).

